



## Temps partiel et congés payés à 80%

Par **ninogaston**, le 11/01/2016 à 12:30

je suis à 80% je ne travaille pas les vendredis / j ai 25 cp par an + des rtt et quand je pose une semaine de cp je dois poser 5 jours  
mais ai-je le droit de poser 3cp lundi mardi mercredi et un rtt le jeudi pour ne rien avoir a decompter le vendredi?

MERCI DE VOTRE REPONSE

je suis par ailleurs obligée de poser 10 cp consecutifs sur la periode estivale uniquement

Par **Lag0**, le 11/01/2016 à 13:17

Bonjour,

La réponse est dans l'accord RTT en vigueur dans votre entreprise.

Certains accords interdisent d'accoler des JRTT avec des CP, d'autres non...